

Mairie de Jonzac
3 rue du Château
BP 50009
17501 Jonzac Cedex

LE PRESIDENT

La Rochelle, le 28 mai 2026

Ref/class : CT/AG

Class. : Avis modification simplifiée n°2 du PLU

Charente-Maritime
Site principal - Siège Social
2 avenue de Fétilly
CS 85074
17074 LA ROCHELLE cedex 9
Tél. : 05 46 50 45 00
accueil@cmds.chambagri.fr

Deux-Sèvres
Site principal
Maison de l'Agriculture
CS 80004
79231 PRAHECQ cedex
Tél. : 05 49 77 15 15
accueil@cmds.chambagri.fr

Antennes
Bressuire (79)
Ferrières (17)
Jonzac (17)
Melle (79)
Parthenay (79)
Saintes (17)
Saint-Jean d'Angély (17)
Thouars (79)

Monsieur le Maire,

Par mail en date du 28/04/2026 vous nous sollicitiez afin de rendre un avis sur le projet de modification simplifiée n° 2 du PLU de votre commune et nous vous en remercions.

Le projet de modification simplifiée concerne :

- L'évolution du règlement écrit afin d'interdire les changements de destination des rez-de-chaussée dédiés au commerce ou à l'artisanat en habitation, bureaux et entrepôts sur tout le linéaire commercial repéré au plan de zonage.
- d'encadrer par des évolutions du règlement écrit, les constructions nouvelles, ou l'extension de constructions existantes à usage de commerces et d'artisanat dans les différentes zones du PLU.

Ces évolutions sur le règlement écrit et le plan de zonage n'entraînent pas de modification et n'ont pas d'impact dans les zones A ou N.

Par ailleurs, elles ne remettent pas en cause les orientations générales du PADD, en termes de développement économique.

Au regard de ces éléments, nous émettons un avis **favorable** au projet de modification simplifiée n° 2 du PLU de la commune.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Cédric TRANQUARD
Président Territorial de la Charente-Maritime

